



Suspension de permis de conduire

Par **BABOU91_old**, le **03/06/2007** à **22:04**

bonjour,

je vais essayer de vous expliquer les faits de maniere simple et clair car je pense tous ne l'ai pas.

je circulait avec des amis en moto (3 moto), jusqu'au moment ou nous avons rattraper une quatrieme que l'on ne connaissait pas et la nous nous sommes fait interpellé par les gendarmes qui nous ont dit que l'on était en excès de vitesse (je ne conteste pas cela) mais le faites est qu'ils ont apparemment controlé une seule moto et que eux meme ne savent pas laquelle car nous nous suivions d'assez pres. Et ils nous ont donc affirmer que nous étions tous les quatres a la meme vitesse d'exactlyement 159 km/h et que par conséquent ils nous suspende les 4 permis.

Donc je voulait savoir si ils était dans leur droit étant donné qu'il n'ont controlé qu'une seule moto et quel recours je peut avoir.

merci beaucoup d'avance